

Type d'intervention Interpellation (art. 34 RCG)

1^{er} signataire Gollut Emmanuel

Signatures des cosignataires

Cosignataires

Dépôt au nom d'un groupe PDC / Métrailler Marie

Signature du Chef(fe) de groupe

Dépôt au nom d'une commission

Marie Métrailler

Signature du Président

Titre

Centre du village de Collombey

Texte de l'intervention

Selon l'article paru le 27 février dernier dans le Nouvelliste, le projet de déplacement de la ligne AOMC dans le village de Collombey serait à bout touchant pour l'année 2023. Tout le monde s'en réjouit et moi le premier. Cependant, dans ce même article, il est dit que le projet d'un nouveau plan de quartier suivrait dans les années à venir... dans cinq ans, dix ans ou quatorze, comme pour celui que le peuple a refusé. En attendant, Collombey n'est toujours pas sur la liste des plus beaux villages de Suisse alors que nos voisins, Vionnaz et Monthey en tête, nous servent d'exemple... Nous savons que ce type de projet est un long processus juridique et technique. C'est pourquoi je trouverais dommageable de ne pas profiter de la synergie évidente entre ces deux projets, la ligne AOMC et le plan de quartier. Idéalement, il faudrait coordonner les travaux sur la ligne AOMC et le projet du plan de quartier rejeté en votation populaire. Plan de quartier non pas en l'état mais qui serait remanié selon les vœux de nos concitoyens. L'idée serait de garder les mêmes bases et de faire un sondage populaire pour savoir ce qui a rebuté nos concitoyens dans le projet initial afin de le modifier en conséquence (un bâtiment de moins, un étage de moins, garder la maison de la cour, diminuer le nombre de place de parc en sous-sol,...). Toutes les options doivent rester ouvertes. 2023, c'est demain... mais si notre commune met l'énergie nécessaire pour bousculer les agendas, je pense qu'il serait possible de mener à bien ces deux projets de manière coordonnée et offrir ainsi à notre population un village plus accueillant... de mon vivant.

Conclusion

Le groupe PDC étant préoccupé par l'aménagement du centre du village de Collombey, il demande à la Municipalité de répondre aux questions suivantes :

1. Un nouveau plan de quartier est-il à l'ordre du jour ? -Si oui, le nouveau plan de quartier sera-t-il coordonné à l'aménagement de la route cantonale sans la ligne AOMC ?
2. Les préoccupations des citoyens seront-elles prises en compte dans ce nouveau projet ? - Si oui, de quelle manière ?
3. Quelle est l'échéance prévue pour un tel projet ?
4. Des améliorations intermédiaires sont-elles prévues ?

Collombey-Muraz, le 3 mai 2021

1^{er} signataire :

